



Réforme de l'apprentissage ? On vous explique !

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Actuellement, vous avez déjà fait le bon choix	La réforme apportera en plus ...
1. Vous serez formé-e et vous aurez un salaire	Si vous avez entre 16 et 20 ans, votre rémunération en tant qu'apprenti-e augmentera de 30 € net par mois
2. Vous aurez 2 lieux de formation, le CFA et l'entreprise	Dès vos 18 ans, vous percevrez une aide de 500 €, pour passer votre permis de conduire
3. Vous serez formé-e pour obtenir un diplôme d'Etat	Le contenu des diplômes sera écrit et adapté aux besoins des entreprises
4. Vous avez déjà un diplôme ? Vous pouvez suivre une formation en apprentissage	Suivant votre niveau de compétences, la durée du contrat pourra être adaptée
5. Il faut s'adapter à la vie d'apprenti-e, vous êtes désormais un-e salarié-e	Vous pourrez faire une prépa-apprentissage si vous n'êtes pas prêt tout de suite pour le monde du travail
Actuellement, il y a des freins à l'apprentissage	La réforme lèvera les freins
a. Vous avez eu du mal à trouver des informations sur l'apprentissage et les CFA	Votre CFA sera reconnu pour la qualité de sa formation et vous pourrez le savoir
	Les démarches pour signer un contrat d'apprentissage seront plus simples, les entreprises seront mieux informées
	Votre maître d'apprentissage sera formé pour bien comprendre son rôle
b. En tant qu'apprenti-e, vous avez un statut de salarié-e et il est difficile de revenir dans le système scolaire	Le passage du CFA au lycée et vice-versa sera plus facile
c. Il faut respecter, coûte que coûte, les dates du contrat d'apprentissage	Si cela ne se passe pas bien, une rupture du contrat d'apprentissage sera plus simple

Les changements seront mis en place quand les lois les valideront.

Se former en apprentissage : le choix de la réussite !

L'apprentissage c'est :

- un cursus **court, concret et professionnel**
- une formation **gratuite et rémunérée**
- **l'assurance de trouver un emploi rapidement à la fin de la formation** : 90 % des apprentis franciliens occupent un emploi à temps plein 7 mois après l'obtention de leur diplôme

Le
+

Les développeurs de l'apprentissage de l'IMA vous informent sur l'apprentissage et vous accompagnent dans la recherche d'une entreprise d'accueil (aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, simulation d'entretien, orientation vers nos entreprises partenaires ...).



Vos contacts :

IMA Cergy : 1 avenue du Parc, 95015 Cergy-Pontoise Cedex
Julie FRANCO-LENNE : 01 34 35 80 36 - franco@cma95.fr

IMA Eaubonne : 18, rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne
Johanna PEYRAT : 01 34 27 44 88 - peyrat@cma95.fr

IMA Villiers-le-Bel : 43, avenue Pierre Séward, 95400 Villiers-le-Bel
Laurent COPLOT : 01 34 29 46 73 - coplot@cma95.fr
Virginie FOUET : 01 34 29 35 25 - fouet@cma95.fr

Plus d'info : www.ima95.fr